



MASTER MENTION PATRIMOINE ET MUSÉES

PARCOURS GESTION DES PATRIMOINES ARCHITECTURAUX, ARTISTIQUES ET CULTURELS

Semestre 7

UE 7 INSTITUTIONS CULTURELLES ET LEGISLATION

Organisation de la culture et du patrimoine

0 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 9h Cours Magistral : 9h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement Modalité Nature Durée (min.) Coefficient Remarques

CT Dossier 100%

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement Modalité Nature Durée (min.) Coefficient Remarques

CT Ecrit - devoir surveillé 120 100%